

Module 1

La Sensibilisation

1

Sensibiliser aux risques

L'Objectif : Connaître et comprendre son environnement, être sensibilisé aux risques inhérents existants dans le rack à palettes, maîtriser les forces et faiblesses des matériels...

Une sensibilisation pragmatique qui intéresse tout acteur en zone de stockage : cariste, préparateur de commande, chef de quai, responsable HST, responsable maintenance...

En groupe de travail et concrètement sur le lieu de travail, la formation « sensibilisation » précise les points sensibles et essaye d'établir une pratique fonctionnelle pour les utilisateurs des systèmes de stockage.

2

La réglementation

Parallèlement au module sensibilisation, Control2rack® propose un module pour apprécier en « toute connaissance de cause » les réglementations existantes. Connaître les référentiels, appréhender les applications pratiques à mettre en œuvre ; une sensibilisation plus « théorique » adaptée aux responsables administratifs, responsable sécurité, responsable de site ou chef d'entreprise.



Module 2

La formation « Expert Interne »

Article 8 - § 8.1.1 NORME EN NF 15635
« l'utilisateur (du système de rayonnage) doit nommer officiellement une Personne Responsable de la Sécurité de l'Équipement de Stockage... »

► la P.R.S.E.S

L'objectif de la formation « expert interne » est de rendre autonome la PRSES dans la réalisation des contrôles de racks, en conformité avec les référentiels et les normes en vigueur.

Ceci implique une connaissance des textes et de leurs applications fonctionnelles, une pratique du contrôle sur site et la capacité à rédiger un rapport formalisé pour les autorités compétentes.

Véritable « transfert de connaissances », cette formation est un tremplin vers l'autonomie pour une sécurisation immédiate du personnel. Matériels et procédures vous sont confiés, expliqués et mis en œuvre dans vos espaces de travail. Le formateur control2rack® analyse les risques, en réalisant conjointement un contrôle in-situ, après avoir partagé son « savoir faire ».

Il reviendra ensuite parfaire la formation par une relecture objective des premières réalisations de la PRSES.

Formation « qualifiante » nécessaire à toute entreprise qui privilégie la sécurité au travail et la pérennisation des investissements.

Module 3

La formation « Gestion Autonome »

Article 9. § 9.1 NORME EN NF 15635

« Une procédure de gestion doit exister et couvrir les points suivants :

- a) L'utilisation du système de stockage conformément à ses spécifications**
- b) La désignation d'un responsable de la sécurité des systèmes de stockage**
- c) La mise en place de contrôles**
- d) La mise en place d'une maintenance**
- e) La réduction des dommages. »**

La formation « gestion autonome » répond à ce besoin : contrôler, évaluer et agir.

Mettre en place des procédures dans l'entreprise pour pouvoir rapidement actionner les relais internes et apporter les correctifs nécessaires : service logistique, service maintenance, service sécurité, service achats... Il est important et nécessaire aussi d'anticiper et de comprendre les pourquoi dans un double but ; sécuriser les acteurs du site et pérenniser les investissements, gage aussi de rentabilité à long terme.

Psychologiquement, une gestion efficace des dommages instaure également un climat de confiance au sein des équipes ; un gain de productivité assuré.

Control2rack® donne les moyens et les méthodes pour répondre aux normes en autonomie totale au sein des unités de production, de logistique, de stockage : registre des anomalies, registre de traçabilité des matériels, procédure d'alerte...

Au-delà d'une simple formation, la « gestion autonome » entre dans une politique globale de sécurisation, à inscrire idéalement dans le Document Unique.



L'EXPERTISE PAR L'EXPÉRIENCE

Module 4

Votre projet formation

UN MODULE « À LA CARTE » !

Professionnel à l'écoute de ses clients, Control2rack® s'enquiert de vos volontés, analyse ce qui est déjà en place, auditionne les services pour trouver les points de progression et instaure les correctifs, finalise les procédures choisies en collaboration avec les acteurs de l'entreprise.

Le tout avec les mêmes objectifs :

- 1 Prévenir les dangers
- 2 Préserver les équipements
- 3 Rentabiliser les investissements

Ce module « à la carte » est votre module ;
à vous de nous faire part de vos souhaits !

